

qui y est contenu , comme absolument conforme aux sentimens & principes de notre mere la sainte Eglise catholique , apostolique & Romaine.

J'ajoute de plus à Votre Eminence , que je ne souffrirai jamais qu'une doctrine différente puisse se propager dans mon diocèse.

Je suis avec le plus profond respect ,

Monseigneur ,

De Votre Eminence ,

Le très-humble & très-obéissant serviteur ,

Etoit signé : † Charles , évêque d'Ypres.

Ypres , le 21 Janv. 1790.

Nous soussignés , après avoir lu & relu , examiné & fait examiner la Déclaration de Son Eminence le cardinal de Franckenberg , archevêque de Malines , sur l'enseignement du séminaire-général de Louvain , déclarons de l'avoir trouvée dans tous les points conforme à la doctrine constante de notre sainte Eglise Romaine , & à celle qui a été toujours enseignée dans notre séminaire-épiscopal ; par conséquent que la conclusion de Son Eminence dans sa Déclaration est celle que nous aurions faite.

En foi de quoi nous avons signé les présentes.
Fait à Ruremonde dans notre palais épiscopal ce
27 Janvier 1790.

Etoit signé : P. évêque de Ruremonde

Avec paraphe.

J'ai lu & examiné la Déclaration raisonnée de Son Eminence le cardinal de Franckenberg , archevêque de Malines , sur l'enseignement du séminaire-général de Louvain , du 26 Juin 1789. Je l'ai trouvée conforme à l'esprit & aux principes de la vénérable antiquité , & je ne doute aucunement , que l'Eglise catholique la regarde comme un jugement doctrinal vraiment orthodoxe , & comme un monument ineffaçable de l'érudition & du zèle éclairé du grand prélat , qui l'a porté ; je l'adopte